
Documents sauvegardés

Jeudi 7 septembre 2023 à 13 h 00

1 document

Par PUAdmin76T_2

Sommaire

Documents sauvegardés • 1 document

La Dépêche du Midi	26 mai 2023 Un partenariat gagnant-gagnant entre le lycée et ATR Fort d'une filière professionnelle conséquente, le lycée Saint-Exupéry a noué des relations étroites et de nombreux partenariats avec des entreprises ou d'autres entités ou structures du domaine aéronautique. De ...	3
--------------------	---	---

Documents sauvegardés

LA DÉPÊCHE

© 2023 La Dépêche du Midi. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 7 septembre 2023 à LYCEE SAINT EXUPERY0312686B à des fins de visualisation personnelle et temporaire.
news-20230526-DPM-4468935

Nom de la source	Vendredi 26 mai 2023
La Dépêche du Midi	
Type de source	La Dépêche du Midi
Presse • Journaux	• p. 22
Périodicité	• 304 mots
Quotidien	
Couverture géographique	Blagnac
Régionale	
Provenance	
Toulouse, Occitanie, France	

Un partenariat gagnant-gagnant entre le lycée et ATR

Fort d'une filière professionnelle conséquente, le lycée Saint-Exupéry a noué des relations étroites et de nombreux partenariats avec des entreprises ou d'autres entités ou structures du domaine aéronautique. De même, un forum des métiers est désormais organisé annuellement dans les locaux de l'établissement, permettant aux entreprises de présenter leurs postes disponibles aux élèves, autant de possibilités de stage, de contrats en alternance ou encore d'offres d'emploi en CDD ou CDI. Parmi ces multiples relations, une convention de partenariat vient d'être conclue avec le constructeur franco-italien ATR. Signée par Sadika Moussaoui, directrice des ressources humaines du GIE ATR et Christophe Perron, le proviseur du lycée, elle fixe « le périmètre des actions de collaboration dans l'optique d'une collaboration durable et s'inscrit dans le cadre des enjeux stratégiques des signataires ». Pour Sadika Moussaoui, « l'adaptation des métiers dans un contexte évolutif, la captation et le développement des futurs talents » et pour Christophe Perron, « le souhait d'inscrire l'ensemble des partenariats dans le cadre d'une convention formalisée de longue durée ». Les axes de collaboration définis pour ATR concernent l'accueil, tous les ans, d'un certain nombre de stagiaires et d'apprentis,

et l'intervention en classe pour la présentation de la profession, de l'entreprise et des postes à pourvoir, ainsi que la visite de locaux dans le cadre de la découverte de l'entreprise. Côté lycée, « la diffusion des offres d'emplois sera assurée sur le site internet à l'attention des anciens élèves ». La convention, signée pour une durée de trois ans, fera l'objet d'un rapport annuel de suivi. Elle s'inscrit dans la continuité des liens établis depuis fort longtemps, telle la formation naguère assurée par le lycée pour des techniciens de maintenance des avions pour les clients tanzaniens du constructeur franco-italien.

J.-C.P.

Les signataires et acteurs des deux parties réunis pour la photo./DDM